



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Rapport annuel du Régime de pension 2025



À propos du Régime

Le Régime de pension de la Banque du Canada (le « Régime ») est agréé auprès du Bureau du surintendant des institutions financières pour l'application de la *Loi sur les normes de prestation de pension*, qui régleme la conception du Régime, sa capitalisation, ses placements et ses activités. Il est également agréé par l'Agence du revenu du Canada conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*, qui régit les cotisations maximales à payer et les prestations déterminées maximales pouvant être versées dans le cadre d'un régime de pension non assujetti à l'impôt. Les actifs du Régime sont détenus en fiducie dans le Fonds de pension en fiducie et sont investis conformément à la stratégie de placement.

La Banque est l'administrateur du Régime de pension en vertu de la *Loi sur les normes de prestation de pension* et conformément aux modalités du Régime (Règlement administratif n° 15 de la Banque).

Le *Rapport annuel du Régime de pension* peut être consulté dans le site Web de la Banque, à l'adresse banqueducanada.ca.

ISSN 1914-5691 (version papier)

ISSN 1487-2474 (en ligne)

© Banque du Canada, 2026

Table des matières

À propos du Régime	2
Message de la présidente	4
Votre régime en un coup d'œil	6
Gouvernance du Régime de pension	8
Actif et rendement du Fonds	8
Évaluation actuarielle	11
Administration du Régime de pension :	
Informations destinées aux participantes et participants	13
Renseignements additionnels	15
Coordonnées	16
Glossaire	17



Message de la présidente

C'est avec plaisir que je vous présente le *Rapport annuel du Régime de pension* de la Banque du Canada. À la fin de 2025, le Régime demeurerait financièrement solide, ce qui permet à nos participantes et participants de profiter pleinement d'un revenu de retraite sûr.

Rendement supérieur à celui du portefeuille de référence

Le rendement net du Fonds en 2025 (7,8 %) a surpassé celui du portefeuille de référence (7,2 %) et la cible à long terme (5,5 %). Ce résultat est en grande partie attribuable à l'excellent rendement de nos placements en actions de sociétés ouvertes et de nos actifs liés à l'infrastructure.

Cotisations au Régime

Le Régime demeure en bonne posture pour honorer ses obligations financières envers les participantes et participants et affiche encore une position solide selon les deux méthodes d'évaluation, c'est-à-dire l'approche de continuité et l'approche de solvabilité. Conformément aux règlements d'application de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la Banque n'a versé aucune cotisation au Régime en 2025. Les cotisations des employés n'ont pas changé.

Revue de la politique de financement

Dans le cadre de notre engagement en faveur d'une saine gouvernance, nous revoyons tous les trois ans la politique de financement du Régime. La revue de 2025 a donné lieu à des discussions sur l'appétit pour le risque et l'approche de gestion des risques avec les membres du Comité des pensions du Conseil d'administration de la Banque. Ces discussions ont alimenté l'étude sur l'appariement de l'actif et du passif qui a suivi.

Étude sur l'appariement de l'actif et du passif

Étant donné l'évolution du contexte économique et les changements survenus dans les marchés financiers depuis la dernière étude en 2022, nous avons avancé l'étude sur l'appariement de l'actif et du passif à 2025. La réalisation de cette étude un an plus tôt que prévu contribue à préserver la santé financière à long terme du Régime. Les changements à la composition de l'actif découlant de l'étude débuteront en 2026.

Analyse actuarielle de l'expérience

Nous avons revu les hypothèses démographiques qui ont servi à la dernière évaluation actuarielle pour veiller à ce que les obligations au titre des prestations de retraite correspondent à la réalité. La plupart des hypothèses demeurent appropriées et n'ont nécessité que des ajustements mineurs. Notre plus récente évaluation actuarielle tient compte de ces hypothèses actualisées.

Remerciements

Je tiens à souligner le travail du personnel de la Banque et des membres des comités qui nous font bénéficier de leur expertise pour la supervision, la gestion et l'administration du Régime.

Le rapport qui suit présente de l'information supplémentaire sur les activités, les placements et la situation financière du Régime.



Carolyn Rogers

Première sous-gouverneure et
présidente du Comité des pensions

Votre régime en un coup d'œil

Aperçu financier de 2025



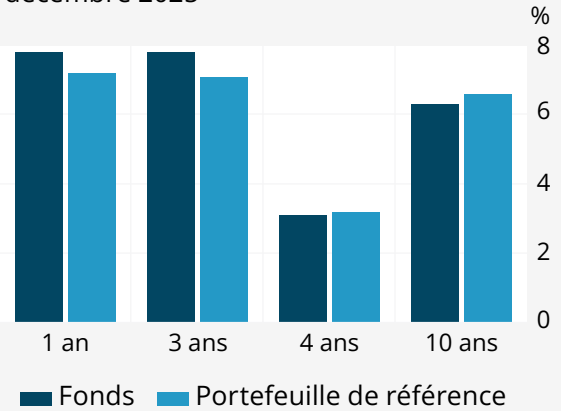
Prestations de retraite versées
à même le Fonds : **70 M\$**



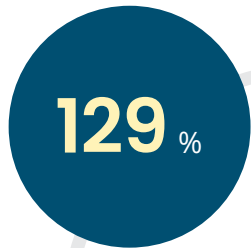
Valeur de l'actif du Fonds :
2 412 M\$

Graphique 1 : Taux de rendement total du Fonds (déduction faite des frais)

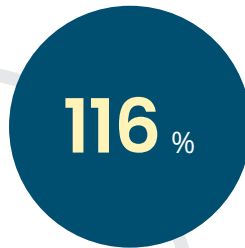
Au 31 décembre 2025



Nota : Pour en savoir plus sur le portefeuille de référence du Fonds, consultez la section **Rendement du Fonds**. La cible de rendement à long terme du Fonds, fixée à 5,5 %, est un concept distinct du rendement du portefeuille de référence. La cible correspond à l'hypothèse de rendement attendu à long terme du Fonds qui est utilisée dans les évaluations actuarielles.



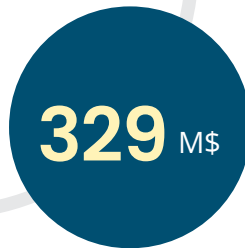
Ratio de capitalisation selon
l'approche de continuité



Ratio selon l'approche
de solvabilité



Excédent selon
l'approche de continuité



Excédent selon
l'approche de solvabilité

Votre régime en un coup d'œil

Aperçu des participants de 2025



Nombre de participants : **4 441**

1,14 pour **1**
Ratio
retraités/employés

102
Âge du participant
le plus âgé

23
Âge du participant
le plus jeune

1 831

Participants actifs
(41 %)

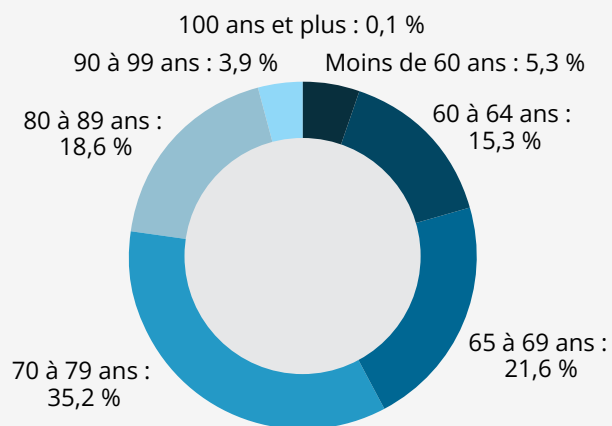
516

Participants titulaires
d'une pension différée
(12 %)

2 094

Participants à la retraite
(47 %)

Graphique 2 : Âge des personnes recevant une pension



Gouvernance du Régime de pension

Le Régime dispose de structures de gouvernance solides qui favorisent une prise de décisions efficace, une gestion prudente des ressources et une communication régulière avec les participantes et participants, les bénéficiaires, les organismes de réglementation et les autres parties prenantes.

Grâce à nos cadres de surveillance, de gestion et d'administration, nous sommes en mesure d'assurer une capitalisation adéquate des prestations du Régime et de gérer les risques de manière appropriée.



[Consulter les documents liés à la gouvernance du Régime](#)

Comités

L'administration du Régime relève du Comité des pensions, du Comité d'administration des pensions et du Comité de placement du Fonds de pension. La Banque s'assure que les membres des comités sont bien préparés à assumer leurs fonctions en les informant sur le Régime et sur le cadre législatif et réglementaire qui régit son administration.



[Voir la liste des membres actuels des comités, leur mandat et leurs fonctions](#)

Examen de la politique de financement et de la politique sur les dépenses

Dans le cadre de notre engagement continu en faveur d'une gouvernance robuste, nous effectuons tous les trois ans un examen complet de notre politique de financement et de notre politique sur les dépenses. Cet examen régulier nous permet de nous assurer que nos politiques continuent de suivre les pratiques exemplaires et de respecter les orientations réglementaires en vigueur et les changements législatifs applicables.

En septembre 2025, le Conseil d'administration a approuvé la version actualisée de ces deux politiques. Ces mises à jour soulignent l'importance que nous accordons à la gestion des risques, favorisent une prise de décisions efficace et continuent à assurer la santé financière et la viabilité du Régime.

Actif et rendement du Fonds

Actifs

Pour atteindre nos objectifs de placement à long terme, nous investissons dans un portefeuille diversifié de placements (**graphique 3**). Nous sélectionnons avec soin les catégories d'actifs afin de protéger le Fonds contre divers risques.

Nous avons remanié notre portefeuille au fil du temps pour réduire l'incidence de la volatilité des marchés sur le Régime. La diversification des catégories d'actifs et des stratégies de placement contribue à préserver la santé financière du Régime.

Nous continuons à tenir compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance dans le choix de nos stratégies de placement pour favoriser la santé à long terme du Régime. La *Communication par la Banque du Canada des risques liés aux changements climatiques pour 2025* décrit comment nous intégrons les considérations relatives aux changements climatiques dans nos décisions de placement.

La majeure partie des actifs du Fonds est investie en notre nom par des gestionnaires externes, que nous choisissons en fonction de leur expertise dans certaines catégories d'actifs et de leurs stratégies de placement. Nous surveillons de près le rendement de ces gestionnaires et recommandons au besoin des changements au Comité des pensions.

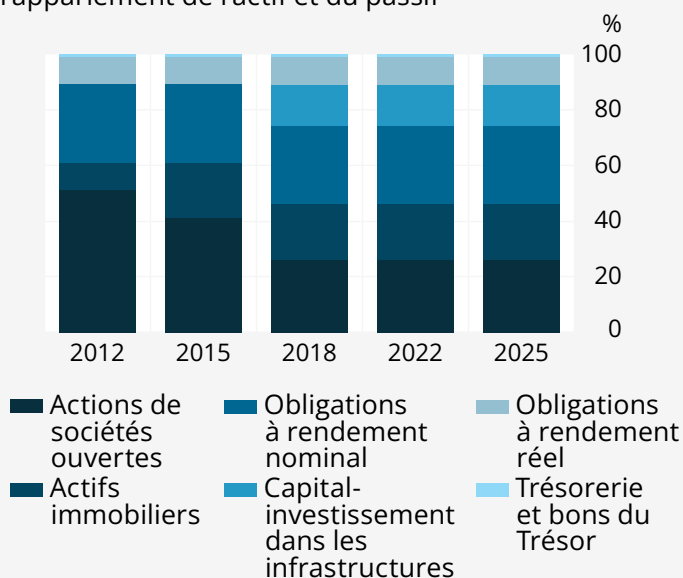
Répartition de l'actif

Nous effectuons régulièrement des études sur l'appariement de l'actif et du passif afin de guider notre stratégie de placement et d'assurer la viabilité à long terme du Régime (**tableau 1**). La dernière étude a été réalisée

en 2022. Depuis, le paysage économique, les marchés financiers, les risques d'investissement et les attentes de rendement ont changé. Étant donné ce contexte et la situation financière solide du Régime, nous avons devancé d'un an l'étude sur l'appariement de l'actif et du passif qui devait être réalisée en 2026. Ce faisant, nous avons eu l'occasion d'explorer des stratégies potentielles de réduction des risques et de renforcer davantage la résilience du Régime.

Graphique 3: Composition de l'actif du Fonds au fil du temps

Répartition cible de l'actif découlant de l'étude sur l'appariement de l'actif et du passif



Nota : La décision d'ajouter le capital-investissement dans les infrastructures à la répartition cible du Fonds a été prise à la suite de l'étude sur l'appariement de l'actif et du passif réalisée en 2018. Toutefois, cet ajout a été pleinement intégré au portefeuille en 2022.

Tableau 1 : Répartition de l'actif et rendement (avant frais) par catégorie d'actifs

Actifs	Fin de 2025	Rendement (%)	
	Composition effective de l'actif (%)	1 an	10 ans
Actifs de rendement			
Actions canadiennes	12	38,6	13,7
Actions mondiales	18	17,8	11,7
Capital-investissement dans les infrastructures	16	7,7	s. o.*
Actifs immobiliers	16	3,9	5,1

(suite)

Actifs	Fin de 2025	Rendement (%)	
	Composition effective de l'actif (%)	1 an	10 ans
Actifs appariés aux passifs			
Obligations à rendement nominal	27	-1,0	1,8
Obligations à rendement réel	10	-1,1	1,6
Trésorerie	1	2,7	2,0
Total	100	8,1	6,6

* Nous avons ajouté le capital-investissement dans les infrastructures à notre portefeuille en 2022.

Les résultats de l'étude ont permis au Comité de placement du Fonds de pension de formuler des recommandations, qui ont été approuvées par le Comité des pensions, puis par le Conseil d'administration. Ces recommandations seront mises en œuvre en 2026 et en 2027, au besoin.

Rendement du Fonds

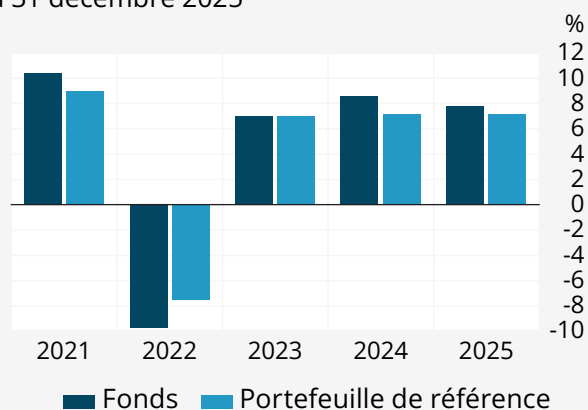
Le portefeuille de référence global du Fonds, qui nous sert à comparer notre taux de rendement, est une combinaison d'indices, dont l'indice composé S&P/TSX et l'indice MSCI Monde (graphique 4). Ces indices sont pondérés pour s'aligner sur la composition cible de l'actif du Fonds.

Le rendement net enregistré cette année (7,8 %) a surpassé celui du portefeuille de référence (7,2 %) et nettement dépassé la cible pour 2025 (5,5 %). Cette cible correspond à la cible d'inflation de 2 % de la Banque, plus un rendement réel de 3,5 %, après déduction des frais.

Comme l'an dernier, les gains réalisés par le Fonds en 2025 sont attribuables en partie au rendement solide de nos actions de sociétés ouvertes et de nos actifs liés aux infrastructures. Les facteurs fondamentaux demeurent favorables pour l'immobilier commercial, sauf pour le segment des immeubles de bureaux. Cependant, les taux d'intérêt à long terme ont augmenté en raison

Graphique 4 : Taux de rendement total du Fonds, après déduction des frais

Au 31 décembre 2025



Nota : La composition du *portefeuille de référence* a été modifiée au fil du temps pour refléter les changements apportés à notre répartition cible, comme indiqué dans les lignes directrices internes relatives aux placements ou l'Énoncé des politiques et procédures en matière de placement.

des mouvements du marché, réduisant ainsi la valeur des obligations de notre portefeuille et entraînant des pressions à la baisse sur les rendements obligataires pour les périodes de 1 et de 10 ans.

Évaluation actuarielle

L'évaluation actuarielle consiste à comparer la valeur totale des prestations que l'on prévoit verser aux participantes et participants au Régime et les actifs disponibles pour s'acquitter de cette obligation. Elle permet de mesurer la capitalisation du Régime et de déterminer le niveau des cotisations de la Banque. Cette évaluation est effectuée selon deux approches :

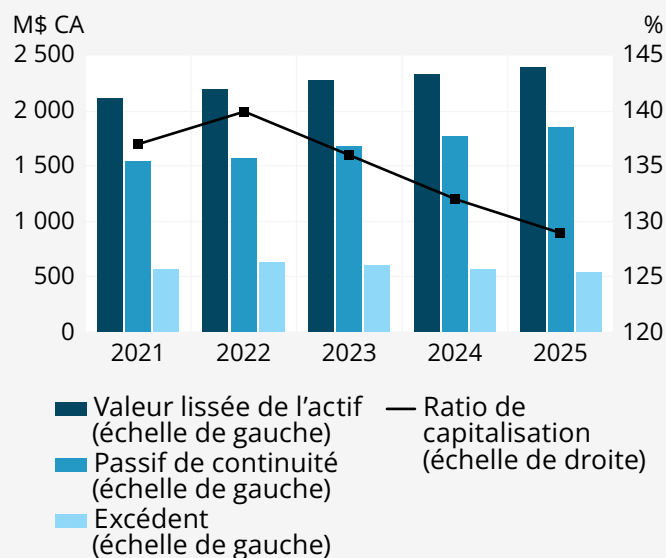
- L'évaluation selon l'approche de continuité donne une indication de la solidité financière à long terme du Régime, en partant du principe qu'il existera toujours.
- L'évaluation selon l'approche de solvabilité se fonde sur le scénario hypothétique de cessation du Régime.

La Banque réalise chaque année une évaluation actuarielle, comme l'exige la réglementation. Les résultats de l'évaluation effectuée au 31 décembre 2025 montrent que la situation de continuité et la situation de solvabilité du Régime sont demeurées solides (**graphique 5** et **graphique 6**).

La *Loi de l'impôt sur le revenu* interdit à l'employeur de cotiser à son régime de retraite quand le ratio de capitalisation de celui-ci est supérieur à 125 %, sauf si le versement de ces cotisations est exigé par la *Loi sur les normes de prestation de pension*. Par conséquent, la Banque n'a pas cotisé au Régime en 2025.

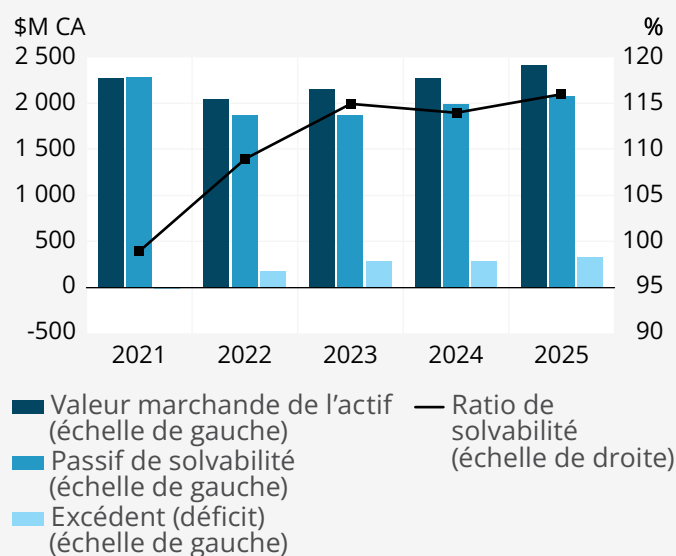
La reprise des cotisations de la Banque au Régime dépendra des résultats des évaluations actuarielles à venir. Les cotisations des employés ne changent pas.

Graphique 5 : Situation de continuité
Au 31 décembre 2025



Nota : Le ratio de capitalisation correspond à la valeur lissée de l'actif en pourcentage du passif.

Graphique 6 : Situation de solvabilité
Au 31 décembre 2025



Nota : Le ratio de solvabilité correspond à la valeur marchande de l'actif en pourcentage du passif.

Analyse actuarielle de l'expérience

Nous effectuons une [analyse actuarielle de l'expérience](#) tous les trois ans pour nous assurer que les hypothèses utilisées dans l'évaluation actuarielle reflètent l'expérience du Régime.

Il est important pour le Régime et ses participantes et participants de veiller à ce que ces hypothèses demeurent exactes. Celles-ci servent à prévoir les prestations futures, qui ont une incidence directe sur les cotisations requises actuellement. Si les hypothèses diffèrent de l'expérience réelle, il peut y avoir des gains ou des pertes qui ont une incidence sur la capitalisation et les cotisations.

En 2025, nous avons analysé les données du Régime sur cinq ans et comparé les résultats avec les données sectorielles pertinentes, puis mis à jour nos hypothèses pour améliorer l'exactitude des projections. Cette analyse portait notamment sur les facteurs économiques, la progression salariale, l'âge de la retraite et le nombre de participantes et participants ayant une conjointe ou un conjoint au moment de la retraite.

Dans l'ensemble, l'étude a confirmé que la plupart des hypothèses demeurent appropriées et ne nécessitent que des ajustements mineurs, ce qui permet de maintenir la confiance dans la capitalisation du Régime et d'assurer sa viabilité à long terme pour les participantes et participants.

Évaluation du Régime de pension complémentaire

Le Régime de pension complémentaire permet le versement de prestations de pension additionnelles aux employés dont le niveau de rémunération donne lieu à des prestations qui dépassent le plafond fixé par la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Ses modalités sont calquées sur celles du Régime, et un fonds en fiducie distinct – le Fonds en fiducie complémentaire – a été créé à l'appui de ce régime. La partie à investir est soumise au contrôle direct du Comité des pensions et du Comité de placement du Fonds de pension.

La Banque effectue tous les trois ans des évaluations actuarielles du Régime de pension complémentaire. La plus récente évaluation a été réalisée au 31 décembre 2025. Compte tenu de la situation de capitalisation de ce régime, la Banque continuera à couvrir sa part du coût des services rendus au cours de la période, conformément à la politique de financement du Régime de pension complémentaire.

Administration du Régime de pension : Informations destinées aux participantes et participants

Services aux personnes participant au Régime

TELUS Santé fournit des services d'administration des pensions aux personnes qui participent au Régime. Ces services comprennent la préparation des relevés de pension annuels et l'offre d'options sous forme de forfaits. TELUS Santé effectue également des calculs pour les employés qui quittent la Banque, veulent racheter des périodes de service à la Banque ou souhaitent transférer leur régime de retraite d'un ancien employeur.

Nous travaillons avec TELUS Santé afin d'améliorer constamment les services offerts, et nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires.

Voyons les chiffres

- 7 341** Utilisations de l'outil de projection pour obtenir une estimation de la rente
- 6 218** Connexions au centre des communications pour accéder à des documents personnels sur la pension*
- 1 430** Transactions liées au Régime de pension réalisées pour le compte des participantes et participants
- 175** Calculs de rachat

* Comprend les relevés personnels annuels pour les membres du personnel actifs et les personnes à la retraite, ainsi que les documents fiscaux et les fiches de paie pour ces dernières.

Les documents relatifs à votre pension et à vos avantages sociaux sont accessibles en quelques clics

Vous trouverez dans selectioncentrale.ca vos relevés annuels, vos guides d'avantages sociaux et plus encore. Les options affichées dépendent de votre statut de membre du personnel actif ou de personne à la retraite.

Membres du personnel actifs

- Accédez à vos relevés annuels de pension et à l'outil de projection de la rente sous l'onglet « Sécurité financière et retraite ».
- Accédez à des formulaires, des documents et des renseignements relatifs au Régime ainsi qu'à d'autres ressources dans la section « Recommandés pour moi ».

Personnes à la retraite

- Accédez à vos relevés annuels de pension, feuillets d'impôt, fiches de paie et guides d'avantages sociaux sous l'onglet « Sécurité financière et retraite ».
 - À partir de là, allez à « Mes documents » et choisissez le document que vous voulez consulter ou télécharger. (Si vous n'arrivez pas à voir le document, veuillez cliquer sur « Vous n'arrivez pas à visualiser votre document » pour obtenir de l'aide.)
- Sélectionnez « Relevés d'impôt » pour consulter tous vos documents fiscaux depuis 2023.
 - Sélectionnez « Fiches de paie » pour consulter toutes vos fiches de paie mensuelles depuis janvier 2024 ou la date de votre départ, si vous avez pris votre retraite après janvier 2024.
- Consultez les renseignements liés à vos avantages sociaux sous l'onglet « Santé et mieux-être ».
- À partir de là, allez à « Mes régimes », puis à la section « Recommandés pour moi ». Là, vous trouverez des guides d'information sur le modèle de régime et les options d'avantages sociaux à la carte auxquels vous avez adhéré. Pour fermer la fenêtre, cliquez sur l'icône de flèche dans le coin supérieur droit de la page.

Relevé de pension annuel

Ce document fournit des renseignements importants sur votre pension. Les relevés de pension annuels sont accessibles en ligne chaque année à compter de la mi-juin; ils sont envoyés par courrier à l'adresse personnelle de chaque participante et participant, comme l'exige la législation applicable. **Vérifiez l'exactitude des renseignements qui figurent sur votre relevé et communiquez avec TELUS Santé si vous avez des questions.**

Tenue de dossiers exacts

Garder nos dossiers à jour est essentiel pour l'administration du Régime. Cela nous permet aussi de nous assurer que nous versons les prestations de pension à la bonne personne, au bon moment. Chaque année, nous communiquons avec environ le tiers des membres du personnel qui sont à la retraite depuis plus de 10 ans pour confirmer leurs renseignements personnels. La dernière série de lettres a été envoyée en mai 2025, suivie d'un rappel en septembre 2025. Merci à tous ceux et celles qui ont répondu au questionnaire.

Frais d'administration

Nous examinons attentivement chacun des frais imputés au Fonds pour nous assurer qu'ils sont raisonnables et conformes aux modalités du Régime et à la politique sur les dépenses au Fonds de pension en fiducie (**tableau 2**). Dans le cadre de ce travail, nous comparons nos dépenses à celles d'organisations homologues. Un examen de la politique, mené en 2025, a confirmé qu'elle demeure conforme aux pratiques exemplaires du secteur.

Tableau 2 : Frais imputés au Fonds de pension en fiducie

Au 31 décembre (en milliers de dollars canadiens)

	2023	2024	2025
Frais de gestion des placements	12 220	13 358	13 577
Honoraires d'administration des pensions	941	1 231	1 443
Honoraires des auditeurs et des actuaires	225	158	201
Autres frais administratifs	1 680	1 699	1 995
Taxes (remboursements)	298	260	265
Dépenses nettes	15 364	16 706	17 481
Actif net au 31 décembre	2 152 497	2 278 081	2 411 715
Total des frais en pourcentage de l'actif net	0,71 %	0,73 %	0,72 %

Renseignements additionnels

Communications

En plus de publier le *Rapport annuel du Régime de pension* et le bulletin *Info-pension*, nous communiquons avec vous de diverses façons :

- **Site Web de la Banque du Canada**, banqueducanada.ca (*toutes les personnes qui participent au Régime*) : Vous y trouverez des documents liés à la gouvernance ainsi que les rapports annuels du Régime.
- **Banque centrale** (*membres du personnel actifs*) : Vous y trouverez des renseignements sur le Régime, de même que des liens vers d'autres renseignements importants.

- **Bulletin électronique** (*personnes à la retraite et titulaires d'une pension différée*) : En vous abonnant à ce bulletin, vous recevrez des informations non confidentielles sur le Régime. L'abonnement requiert un identifiant unique et personnalisé. Joignez-vous aux plus de 1 100 participantes et participants qui l'ont déjà fait en communiquant avec le [Centre RH](#) de la Banque pour vous inscrire.
- **Votre relevé de pension annuel** (*toutes les personnes qui participent au Régime*) : Ce relevé vous renseigne sur la situation financière du Régime en date du 31 décembre et vous permet de voir, en un coup d'œil, les données personnelles sur votre pension, y compris le nom de votre conjointe ou conjoint et de votre bénéficiaire au dossier.
- **Vos fiches de paie** (*personnes à la retraite*) : Consultez vos fiches de paie mensuelles, accessibles dans Sélection centrale après le dépôt de votre paiement dans votre compte bancaire.
- **Vos documents fiscaux** (*personnes à la retraite*) : Trouvez vos documents fiscaux dans Sélection centrale à la fin février.

Coordonnées

Vous avez besoin d'aide, vous avez des questions ou vous voulez mettre à jour vos renseignements personnels? Voici ce que vous devez faire.

Participantes actives et participants actifs

Pour toute question concernant la pension ou les avantages sociaux, communiquez avec [TELUS Santé](#).

Pour tout problème lié à la paie ou au service à la clientèle, utilisez [ServiceNow](#) à partir de votre ordinateur de la Banque.

Pour un changement d'adresse, utilisez [PASSePORT](#) à partir de votre ordinateur de la Banque.

Personnes à la retraite

Pour mettre à jour vos renseignements personnels ou bancaires, ou vos coordonnées, communiquez avec [TELUS Santé](#) ou visitez www.selectioncentrale.ca (onglet « Sécurité financière et retraite »).


Pour toute question concernant la pension ou les avantages sociaux, communiquez avec [TELUS Santé](#).


Centre RH de la Banque


 613 782-7766 ou 1 866 404-7766
(du lundi au vendredi, de 10 h à 16 h HE)

 centreRH@banqueducanada.ca

TELUS Santé

 www.selectioncentrale.ca

 1 888 588-6111
(du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HE)

 bank-banque-canada@telushealth.com*

* Si vous souhaitez pouvoir envoyer des questions non confidentielles par courriel, TELUS Santé validera votre adresse courriel personnelle tous les 12 mois.

Pour tout problème lié au service à la clientèle,
communiquez avec le [Centre RH](#) de la Banque.

Participant·es et participant·s titulaires d'une pension différée

Pour toute question concernant la pension, communiquez avec [TELUS Santé](#).

**Pour tout problème lié à la paie ou au service à la clientèle, ou pour un
changement d'adresse,** communiquez avec le [Centre RH](#) de la Banque.

Glossaire

Pour obtenir les définitions des termes clés utilisés dans le présent rapport,
visitez www.banqueducanada.ca/regime-de-pension.